

085 Amplifier le rôle des entreprises pour parvenir à un monde positif pour la nature

RECONNAISSANT la nécessité d'une action urgente de tous les secteurs de la société en faveur de la réparation, la protection et la conservation de la nature ;

RAPPELANT la cible 15 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui charge les gouvernements de prendre des mesures visant à inciter les entreprises à évaluer et communiquer leurs risques, dépendances et incidences sur la biodiversité ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que la dépendance des entreprises à l'égard de la nature et des ressources naturelles est mal comprise et reste largement non quantifiée, exposant les entreprises et des secteurs de l'économie mondiale à des risques liés à la nature ;

CONSCIENT qu'il existe toute une série de mécanismes permettant aux entreprises d'évaluer, de comprendre et de gérer leurs dépendances et leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités liés à la nature, offrant ainsi des approches plus complètes de la gestion des risques ;

SOUTENANT une plus grande adoption de l'établissement de rapports liés à la nature par les entreprises et les institutions financières, conformément aux données de référence mondiales, telles que les recommandations du Groupe de travail sur la communication des données liées à la nature (TNFD, en anglais) ;

RECONNAISSANT les corrélations entre les risques, dépendances et incidences liés à la nature, d'une part, et au climat, de l'autre ;

NOTANT AVEC INTÉRÊT la mise en place, en Australie, d'un marché national volontaire de la biodiversité (le marché de la réparation de la nature ou *Nature Repair Market*) comme modèle innovant de soutien à l'investissement privé dans la nature ;

COMPLÉTANT la Résolution 6.066 *Renforcer l'évaluation, l'estimation et l'élaboration de rapports sur la biodiversité par les entreprises* (Hawaï, 2016) ;

RÉITÉRANT l'intérêt du Forum des dirigeantes de l'UICN en tant que plateforme pour la poursuite des actions de sensibilisation et des appels à l'action sur le rôle crucial du secteur privé dans la réparation et la protection de la nature, et comme moyen de donner un élan entre les Congrès mondiaux de la nature sur le sujet ; et

RAPPELANT le *Global Nature Positive Summit* (sommet mondial Positif pour la nature), organisé en 2024, à Sydney, en Australie, où des chefs d'entreprise se sont joints au gouvernement, aux peuples autochtones et aux organisations non gouvernementales pour convenir que la nature doit être prise en compte dans les décisions économiques et commerciales afin de mettre en place des économies positives pour la nature et d'accélérer l'action collective pour stimuler les investissements dans la nature ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. ENCOURAGE les États Membres de l'UICN et les gouvernements à se concentrer sur le développement de partenariats public-privé pour la conservation, de stimuler les investissements dans la nature et de renforcer les activités de protection et de réparation de l'environnement.

2. APPELLE les entreprises et les institutions financières à adopter des cadres de gestion des risques et de communication liés à la nature, à identifier les incidences, les risques, les dépendances et les opportunités liés à la nature et à agir en conséquence.

3. APPELLE à une collaboration plus étroite entre les gouvernements, les entreprises et les institutions financières pour :

a. mieux évaluer et gérer les impacts et les dépendances liés à la nature ;

b. soutenir la réforme de la finance durable, y compris le développement de taxonomies de la finance durable ; et

c. s'engager à explorer d'autres possibilités d'élargir les mécanismes de marché positifs pour la nature (par exemple, les marchés de la biodiversité, et les obligations vertes et bleues) afin de financer la protection et la réparation de la nature.